|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COMPTE-RENDU**  **Rôle et posture du binôme enseignant /ASEM dans la classe** | **10/03/2016** |
| Inspection des Ecoles Françaises d'Afrique de l'Ouest | DAKAR  ABIDJAN |

|  |
| --- |
| **Compte-rendu : JOUR 4**  **Le développement du langage**  **Avant 2 ans :**   * Avant 1 an, l’enfant est dans une phase réceptive. La répétition dans une situation authentique permet de mémoriser les premiers mots. * 18 mois acquisition de 2 mots par semaine.   **A 2 ans**   * L’enfant possède environ 500 mots, parallèlement à l’acquisition du lexique se développe la syntaxe. * L’enfant combine des mots dans des phrases simples.   **A 3 – 4 ans :**   * Les phrases sont de plus en plus complexes, l’enfant s’exprime avec le « JE ».   **A 4-5 ans :**   * L’enfant possède environ 1500 mots et construit des phrases avec 6 mots ou plus. Il utilise les pronoms personnels, le nombre et le genre, les comparatifs. Il produit de nombreuses questions et tente d’adapter son langage à son interlocuteur.   **A 5-6 ans**:   * Le vocabulaire est varié, les récits sont de plus en plus structurés. L’enfant construit des phrases complexes.   Le rôle de l’ASEM est important dans la construction du langage de l’élève, elle veillera donc à utiliser un vocabulaire adapté aux situations et à s’exprimer clairement. Attention au débit de la parole et à l’articulation des mots.  **2 Les instances institutionnelles :**  Le groupe a travaillé autour des instances et a tenté de les définir en s’interrogeant sur le rôle des ASEM au sein de ces instances :   * Le projet d’école : les ASEM peuvent être invités au conseil d’école, elle doivent être destinataires des compte-rendu. * L’équipe éducative : l’ASEM peut être invitée. * Le projet personnel de scolarisation : compte-tenu de la place de l’ASEM à l’école maternelle, ce contrat concerne l’ensemble de la communauté éducative dont l’ASEM. * Le projet d’accueil individualisé : Les ASEM peuvent être concernés.   **3 Elaboration de la charte des ASEM :**  Une charte a été élaborée pour permettre d’identifier clairement les fonctions de ce personnel. Un échange a eu lieu avec les participants du stage de Dakar, un document commun sera très prochainement disponible pour l’ensemble des écoles de la zone Afrique de l’Ouest. |